

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 juillet 2013
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et les absents

Excusés :

Absents : Raphaël GRANON, Jean BOURGEOIS

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 juin 2013

A. Décision Modificative

Modification du montant des immobilisations (armoires archives)

B. Maison de l'Adret

Phase de démolition terminée. Commencement de la reconstruction du béton des voûtes.

M. le Maire suggère de profiter des travaux pour installer les réseaux vers les hangars.

Le conseil municipal est d'accord.

C. Voirie 2013

Les entreprises E26 et LIOTARD ont été retenues pour les travaux de voirie 2013. Le démarrage est prévu en septembre 2013.

D. Eau

- Une procédure d'enquête publique est en cours, l'hydrogéologue est venu.

Concernant la source de Côte Belle, le Conseil Général prendra en charge le bornage.

L'ARS s'occupera des analyses d'eau à la source de l'Evêque. Le bornage sera à charge de la commune.

-L'entreprise LIOTARD a commencé les travaux. Le compteur sortie Vaugelas a été posé ainsi que le poteau incendie. Réparation de la fuite branchement Janselme.

-Circulaire du préfet

Autorise la tarification dégressive pour 2014.

Pour fin 2013, rapport annuel sur l'eau obligatoire (incidents, m3 prélevés...).

La facture annuelle devra être payée en 2 fois.

Le travail effectué par les employés communaux pour le service des eaux sera facturé par le budget général.

E. Assainissement

La moitié des assainissements non collectifs ont déjà contrôlés.

F. Archivage

Une journée d'archivage avec une personne des archives départementales a permis de ranger et de trier les dossiers.

G. Travaux d'entretien

- M. COUTTOULIN a effectué les travaux annuels de broyage des accotements.

- éclairage public : proposition de faire l'entretien à l'automne.

H. Questions Diverses

- Mémoire de la Drôme : demande de soutien financier. Le conseil municipal n'est pas d'accord, la commune prend déjà une adhésion annuelle.

-Toujours en attente du devis de la cloche de l'Eglise. Relance auprès des établissements Paccard.

-RDV à prendre à la banque pour le prêt de la maison de l'Adret.

Fin de séance : 21h30. Prochain conseil municipal prévu le vendredi 23 août 2013 à 20h